



RH

fiche métier

Gardien(ne)

Définition métier

- Assure la sécurité des accès et l'accueil du public et des personnels au sein des établissements de la collectivité parisienne

Domaine
LOGISTIQUE

Activités principales

- Ouverture et fermeture des accès
- Contrôle des accès, des personnes et des véhicules
- Accueil, information et orientation du public (élèves, fournisseurs, ...)
- Réception, tri et distribution du courrier – réception des colis
- Entretien de la loge et de ses alentours et/ou des conteneurs à ordures
- Réception et transmission des messages et appels téléphoniques (établissements scolaires)
- Tenue d'un registre des entrées et sorties (établissements scolaires)
- Signalement des anomalies

Famille
professionnelle

ENTRETIEN ET
GARDIENNAGE
DES LOCAUX

Autres activités

- Participation au dispositif de sécurité contre l'incendie
- Contrôle des sorties d'élèves (établissements scolaires)
- Assistance aux animateurs pour l'entrée et la sortie lors des activités périscolaires (établissements scolaires)
- Sécurisation des lieux en dehors des horaires d'ouverture (rondes, ...)

Savoir-faire

- Accueillir, informer et orienter le public
- Surveiller des locaux, des personnes
- Repérer et signaler les dysfonctionnements
- Analyser une demande / une situation
- Appliquer et faire appliquer les règles de sécurité
- Utiliser les systèmes de sécurité incendie
- Nettoyer des locaux

Connaissances professionnelles

- Règles, dispositifs et consignes de sécurité
- Réglementation en matière de sécurité incendie
- Réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

- Environnement professionnel
- Techniques de communication

Spécialisations

- Gardien(ne) de mairie d'arrondissement, gardien(ne) de bâtiment administratif

Conditions d'exercice

- Horaires variables en fonction des situations
- Horaires décalés
- Permanences le week-end

Outils de travail et moyens techniques

- Matériel d'entretien et de nettoyage (balai, pelle, seau,...)

Autres appellations

- Gardien(ne) des écoles/des collèges, gardien(ne) des lycées municipaux et écoles d'art, gardien(ne) des logements-foyers et résidence du CASVP, concierge

Domaine
LOGISTIQUE

Correspondance statutaire

- Adjoint technique des collèges (Catégorie C)
- Agent technique des écoles (Catégorie C)
- Agent de logistique générale (Catégorie C)
- Agent hospitalier social du CASVP (Catégorie C)

Famille
professionnelle

ENTRETIEN ET
GARDIENNAGE
DES LOCAUX

Conditions d'accès

- Recrutement direct sans condition de diplôme
- Recrutement sur tests (collèges)

Liens autres répertoires

- ROME (ANPE) : agent de gardiennage et d'entretien
- CNFPT : gardien d'immeuble
- FPH : agent de prévention et de sécurité des biens et des personnes

Pour toute information
info Le 3975
Paris.fr